

La coopération scolaire : Des règles de vie et des principes au service des apprentissages

➔ La coopération change **le statut de l'élève et de l'enseignant**, prend en compte et **valorise l'identité** de chaque élève afin que l'École devienne un lieu de développement de soi et de connaissance des autres.

Pour cela, un certain nombre de principes doivent être affirmés :

- la volonté de construire chez chaque élève une image positive de lui-même, le souci d'identifier, de valoriser et de développer les potentialités de tous est un objectif majeur de l'école ;
- les activités d'expression de soi (activités artistiques et culturelles, jeux dramatiques...) qui permettent la découverte de soi et des autres doivent avoir une place centrale à l'École ;
- les structures et dispositifs du « parler vrai » (conseil, heure de vie de classe...) doivent être institués dès l'école maternelle pour construire, grâce à ces dispositifs de régulation et de médiation, une citoyenneté démocratique.



➔ Dans une classe coopérative, **les règles de vie s'élaborent progressivement en réponse aux problèmes rencontrés**. Elles **instituent** un cadre de référence qui permet la bonne marche du groupe ou du projet.

➔ La coopération pour **mettre en œuvre une éducation active à la responsabilité**

Pour rendre les élèves responsables et acteurs dans tous les aspects de la vie de l'école, la classe organisée de façon " coopérative " s'appuie sur un certain nombre de pratiques pédagogiques et de structures inspirées, pour la plupart, des organisations coopératives, mutualistes ou associatives.

■ LE CONSEIL DE COOPÉRATIVE

Le conseil de coopérative permet d'organiser et de réguler la vie de la classe lors de réunions périodiques regroupant enseignants et élèves. Ces moments de débats sont également le lieu privilégié pour la gestion des projets de classes ou d'écoles. En cela, le conseil favorise l'apprentissage de la prise de parole et du débat démocratique.



■ LES « RÔLES » OU « MÉTIERS »

Que ce soit dans les conseils de coopératives ou dans l'organisation de la classe, la responsabilisation des élèves passe par les « rôles » ou « métiers » attribués à chacun d'eux comme : secrétaire de séance, responsable de la bibliothèque de classe, médiateur, rédacteur pour le journal scolaire...

■ L'ÉCRITURE DES RÈGLES DE VIE DE LA CLASSE

A partir d'un « projet de vie » explicitant les grands principes qui vont guider la vie de la classe, la participation active des élèves donne l'occasion d'aborder la question du rapport à la loi, à la justice et au droit.

■ LA GESTION DES PROJETS ET DES MOYENS FINANCIERS DE LA COOPÉRATIVE

Ils permettent l'apprentissage de la vie associative.

■ **LE TUTORAT, L'ENTRAIDE, LE TRAVAIL DE GROUPE** sont les moyens de mettre la solidarité et la coopération au cœur même de la construction des apprentissages.

Quelques principes POUR " CRÉER LE CLIMAT " DE COOPÉRATION :

- Dans la classe sont reconnus le droit à l'erreur, le droit au doute, le droit à l'oubli ou au non-savoir et le devoir d'écouter l'autre.
- Les élèves ont le droit, chaque fois que la nécessité se présente, de se faire aider par un ou plusieurs camarades et le devoir de secourir un camarade en difficulté.
- La réussite de chacun est l'affaire de tous et pas seulement celle des adultes.
- Toutes les décisions se prennent avec l'ensemble du groupe réuni en conseil de coopérative, celui-ci pouvant se réunir à n'importe quel moment en cas d'urgence.

Co-construites par le maître et les élèves dans le respect de tous les points de vue, de toutes les différences, élaborées grâce à l'argumentation, elles sont évolutives.

L'enfant, placé dans cette situation de communication authentique, vit la démocratie grâce à ces règles qui fondent un cadre institutionnel ouvert sur l'environnement proche de la vie réelle.

■ LES CONTRATS ET PLANS DE TRAVAIL

L'organisation coopérative s'appuie également sur des outils pédagogiques comme les «contrats», les «plans de travail» ou encore les «fichiers» qui permettent aux élèves d'alterner des travaux en groupe avec des apprentissages en autonomie.

■ L'ÉVALUATION

Qu'ils soient menés en groupe ou individuellement, dans les classes coopératives, les moments

d'évaluation associent les élèves au suivi de leurs apprentissages mais également à ceux des autres élèves de la classe.

■ LA CORRESPONDANCE SCOLAIRE, LE JOURNAL DE LA CLASSE OU DE L'ÉCOLE

inscrivent un grand nombre d'apprentissages dans de réelles actions de communication.

➔ La coopération **modifie les relations dans l'apprentissage et le climat de la classe**. Elle met **l'autonomie et la solidarité** au cœur des apprentissages et permet à l'élève **un apprentissage actif de la vie civique**.

Le respect, la solidarité, l'entraide sont les notions essentielles de la pédagogie coopérative. Mais ces valeurs ne sont pas innées, leur acquisition n'est pas " naturelle ". Elles nécessitent d'être vécues et analysées dans une pratique pédagogique ayant comme objectif d' " apprendre à vivre et à apprendre avec les autres, par les autres et pour les autres et non pas seul contre les autres. "

Dans une classe coopérative, il existe des **principes** (institués par l'enseignant dès le début d'année) **explicités, affichés et connus** qui vont créer le "climat" et modifier les relations au sein de la classe.

Dans une classe coopérative, tous les élèves sont responsables de la vie de la classe en général et de l'émancipation de chacun de ses membres.*

Ce n'est pas au maître seul de résoudre les difficultés des élèves, de gérer le conflit ou l'échec scolaire, mais c'est au contraire avant tout au groupe-classe à envisager des réponses aux questions qui se posent :

- Que peut-on faire pour aider tel élève dans telle discipline ?
- Comment améliorer les relations dans la classe ?

- Comment se procurer l'argent pour notre projet de classe transplantée ?
- Comment intervenir dans une bagarre ou un conflit verbal ?
- Que faire quand un membre du groupe gêne les autres ?
- Comment aider un camarade à apprendre une leçon ?

...autant de questions, de situations-problèmes en prise directe sur la vie de la classe qui, analysées collectivement, permettront l'élaboration de nouvelles règles, la création de nouvelles structures ressenties comme nécessaires au bon fonctionnement de la classe et à la réussite de chacun.

*au niveau qui est le leur (en fonction de l'âge, de l'expérience, de la maturité...).

